

Octobre 2013

La récolte de bois et la production de sciage en 2011 en Languedoc-Roussillon

En 2011, hausse de la récolte de bois mais baisse des sciages en région

Alors que la récolte de bois est stable au niveau national en 2011, elle affiche en Languedoc-Roussillon une nette progression. Si le bois d'œuvre reste au 1^{er} plan, le bois énergie poursuit sa hausse et passe désormais devant le bois de trituration. En revanche, la récolte de bois certifié recule. Pour les scieries, le bilan régional est exactement contraire : les volumes sciés sont en retrait en 2011 au niveau global tandis qu'ils sont en hausse pour les bois certifiés.

La récolte de bois réalisée en Languedoc-Roussillon a augmenté entre 2010 et 2011 de façon nette (+6,5 %) tandis que le total national était plutôt stable (-0,5 %). Malgré tout, le rang de la région reste inchangé et le Languedoc-Roussillon figure en 13^{ème} place du palmarès national comme c'est le cas depuis au moins 2005. La région contribue en effet faiblement à la récolte nationale avec une part qui se situe aux alentours de 2,5 % chaque année.

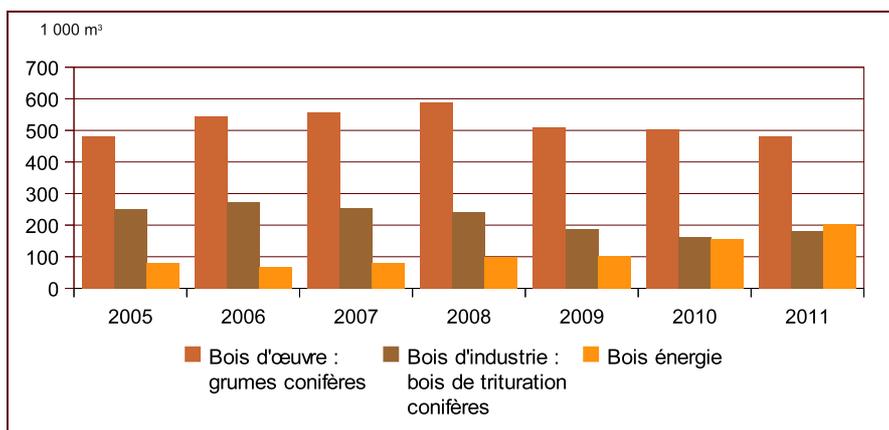
Cette hausse globale de la récolte régionale de bois résulte d'évolutions contradictoires selon la destination du bois :

- le bois d'œuvre décroît de 4 % dans un contexte national stable et s'établit en 2011 à 491 000 m³.
- le bois de trituration rebondit en 2011 (+15 %) après les chutes observées en 2009 et 2010 (respectivement -24 % et -18,5 %) et s'établit à 194 500 m³ pour 2011 ;
- le bois énergie poursuit sa hausse très rapide et jamais démentie depuis 2007 (hormis en 2009). La récolte de bois énergie excède désormais les 200 000 m³ alors qu'elle était inférieure à 70 000 m³ en 2006. La progression en 2011 est de 31 % en région comme au niveau national ;

Au bilan, en 2011 et dans la région, le bois énergie (22,7 % du total) se retrouve pour la 1^{ère} fois devant le bois de trituration (21,7 % du total), tandis que le bois d'œuvre représente désormais une part inférieure à 55 %.

Le volume de bois certifié diminue en 2011 de façon sensible (-11,8 %) mais là aussi de façon contrastée selon la destination du bois puisque la baisse ne s'observe que pour la trituration et le bois d'œuvre. En effet le volume de bois certifié augmente fortement pour le bois énergie, passant de 18 000 m³ en 2010 à plus de 31 000 m³ en 2011. La baisse globale de la récolte de bois certifié s'observe également

La récolte de bois en Languedoc-Roussillon selon la destination



Source Agreste - enquête annuelle de branche exploitations forestières

au niveau national (6,8 %). C'est dans l'Aude et l'Hérault que le bois certifié pèse le plus lourd dans la récolte de bois avec des parts respectives de 49 % et 53 % en 2011. En revanche, en Lozère, 1^{er} département régional pour la récolte de bois, le bois certifié ne représente que 22 % de la récolte.

Un autre phénomène marquant en 2011 est la forte progression observée sur les exportations à l'étranger de bois récolté : avec une hausse supérieure à 20 % par rapport à 2010, ces dernières dépassent en 2011 les 60 000 m³. Plus de la moitié des exportations régionales sont le fait de l'Aude (près de 36 000 m³ en 2011, soit 16 % de la récolte totale de bois réalisée dans ce département).

Les flux inter-régionaux de bois

En restant dans le cadre purement national et en analysant les échanges de bois entre le Languedoc-Roussillon et les autres régions, il s'avère que la région "exporte" plus de bois qu'elle n'en "importe". En effet, 381 000 m³ ont été récoltés en 2011 dans la région par des entreprises dont le siège était situé hors du Languedoc-Roussillon (tableau 1) alors que dans le même temps, les entreprises régionales ne récoltaient que 165 000 m³ en dehors de la région. Les exports de bois ainsi définis ont crû de façon nette (+15,5 %) tandis que les imports se maintenaient au même niveau qu'en 2010.

C'est avec la région Midi-Pyrénées que les échanges de bois sont les plus élevés. Ils sont de surcroît en forte hausse en 2011 (+18 % pour les "exports" mais l'année 2010 était particulièrement basse).

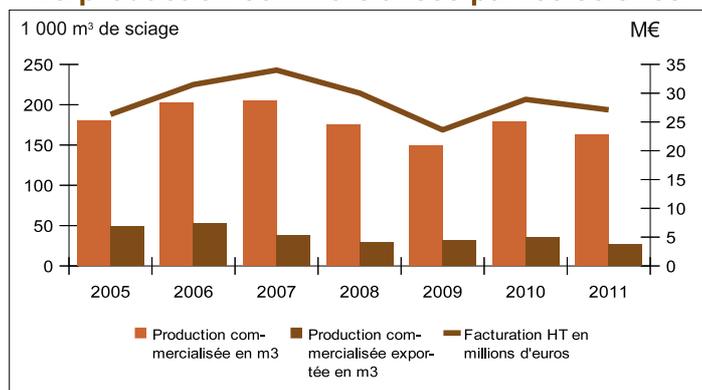
Au final, les prélèvements faits en Languedoc-Roussillon par des entreprises situées hors région représentent chaque année plus du double des prélèvements faits ailleurs par les entreprises régionales.

Légère baisse des volumes sciés en 2011

Une légère baisse des volumes sciés (-4 %) succède en 2011 à la reprise qui avait été observée en 2010 (+7,5 %) après deux années de fort recul (-12 % en 2008 et -20,5 % en 2009).

Le phénomène marquant en 2011 est cependant la hausse nette (+20 %) des sciages de conifères certifiés comme

La production commercialisée par les scieries



Source : Agreste - enquête annuelle de branche scieries

venant de forêts gérées durablement : 60 500 m³ en 2011 contre à peine 50 400 m³ en 2010. La chute observée en 2010 (-20 %) est donc quasiment effacée. La part des conifères certifiés s'élève ainsi en 2011 à 40 % du total des volumes sciés, soit un niveau élevé au regard des sept dernières années.

L'essentiel des sciages est réalisé sur des conifères (96 % du total en 2011). La Lozère pèse lourd dans la région avec plus de la moitié des sciages (57 %) qui y sont réalisés, suivie par le Gard (20 %) et l'Aude (18 %). Dans ces deux derniers départements, le sciage est particulièrement orienté sur le sapin-épicéa (respectivement 70 % et 75 % des volumes sciés), tandis que la Lozère apparaît un peu plus diversifiée avec 42 % des volumes de sciage en pin sylvestre (essentiellement choix 2 et 3) et 27 % en sapin-épicéa.

Le séchage artificiel, anecdotique en région Languedoc-Roussillon jusqu'en 2009, maintient et conforte la place acquise en 2010 (année durant laquelle les volumes de conifères séchés artificiellement avaient quintuplé) par une progression de 18 % en 2011. Désormais, le séchage artificiel porte sur 13 500 m³ de conifères, soit 9 % du volume total scié en Languedoc-Roussillon en 2011.

En 2011, 155 entreprises ayant leur siège dans la région Languedoc-Roussillon ont eu une activité d'exploitation forestière ou de scierie ou les deux cumulées : 105 exploitations forestières sans activité de sciage en 2011, 23 scieries sans activité d'exploitation forestière en 2011 et

Tableau 1 : Récolte de bois - Principaux échanges entre le Languedoc-Roussillon et les autres régions (données en 1 000 m³ bois rond)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Exports *	Total toutes régions	368	385	386	395	351	381
	Aquitaine	0	0	0	0	0	0
	Midi-Pyrénées	292	310	316	300	277	282
	Rhône-Alpes	9	8	5	23	22	18
	Auvergne	18	31	43	42	23	31
Imports **	Total toutes régions	136	167	167	152	167	165
	Aquitaine	0	0	0	0	28	s
	Midi-Pyrénées	78	113	105	103	80	90
	Rhône-Alpes	29	35	40	26	32	37
	Auvergne	25	17	16	22	25	29
Solde	Total toutes régions	232	218	219	243	184	216
	Aquitaine	0	0	0	0	-28	s
	Midi-Pyrénées	214	197	211	196	197	149
	Rhône-Alpes	-20	-26	-35	-3	-10	-19
	Auvergne	-7	14	26	20	-2	3
Récolte en Languedoc-Roussillon par les exploitants du Languedoc-Roussillon	517	558	576	595	486	512	515

* : Récolte en Languedoc-Roussillon par des entreprises dont le siège est situé hors Languedoc-Roussillon

** : Récolte hors Languedoc-Roussillon par des entreprises dont le siège est situé en Languedoc-Roussillon

Source : Agreste - enquête annuelle de branche exploitations forestières



27 entreprises ayant les deux activités. Si ce nombre décroît tous les ans depuis 2005, ce sont surtout les exploitations forestières qui en font les frais puisque les scieries "pures" voient leur effectif progresser (tableau 2). Et en effet, sur les cinq années d'enquête exhaustive (2005, 2006 et 2009 à 2011), si le nombre d'entreprises de scierie est relativement stable, on observe de nombreuses entrées et sorties d'exploitations forestières.

- 71 entreprises seulement ont eu une activité d'exploitation forestière au cours de chacune des cinq années, soit à peine 54 % des 132 exploitations forestières actives en 2011 ; elles représentent en 2011 84 % du volume de la récolte de bois ;
- 36 scieries ont eu une activité de sciage pendant chacune des cinq années, soit 72 % des 50 scieries actives en 2011. Elles représentent en 2011 93 % des sciages régionaux.

Une forte concentration

Les entreprises pratiquant exclusivement l'une ou l'autre des deux activités sont de petite taille tandis que celles qui sont mixtes sont nettement plus importantes. Ainsi, en 2011, la médiane est à 500 m³ seulement de récolte de bois pour les entreprises n'exerçant qu'en tant qu'exploitation forestière alors qu'elle atteint 1 993 m³ pour les entreprises mixtes. De même, toujours en 2011, la médiane est à 300 m³ de volumes sciés pour les entreprises ne faisant que l'activité de scierie contre 1 711 m³ pour les unités mixtes (tableau 3).

L'amplitude des écarts entre les valeurs moyennes (indicateur sensible aux valeurs extrêmes) et médianes pour les entreprises atteste d'une grande hétérogénéité : quelques très grandes unités en côtoient de très

nombreuses petites. La concentration est manifeste. Notamment, la moyenne de 3 100 m³ récoltés en 2011 par les exploitations forestières pures n'a pas grande signification puisque la moitié des 105 exploitations forestières pures récoltent en fait moins de 500 m³ (tableau 4).

Ce rapport de 1 à 6 entre valeurs médianes et moyennes se retrouve également pour la récolte de bois réalisée par les entreprises mixtes avec une médiane inférieure à 2 000 m³ et une moyenne supérieure à 13 000 m³. La concentration est moins marquée pour les volumes de sciage pour lesquels le rapport entre valeurs médianes et moyennes n'est "plus que de" 1 à 3, qu'il s'agisse des entreprises spécialisées ou mixtes.

Au bilan, les volumes moyens récoltés et sciés sont donc très fortement impactés par les volumes produits par quelques très grosses entreprises implantées dans la région.

- Ainsi, les exploitations forestières récoltant 20 000 m³ et plus sont peu nombreuses (à peine 11 en 2009 et 2010, 9⁽¹⁾ en 2011) mais elles ont un poids déterminant dans la récolte totale de bois (69 % en 2009, 74 % en 2010 et 70 % en 2011).
- La concentration est également visible dans les scieries, où 11 entreprises seulement produisent, en 2011, 83,5 % des sciages régionaux. Etant donné les effectifs globaux faibles, ces 11 entreprises représentent 20 % des scieries; la concentration est donc moins forte dans ce secteur.

⁽¹⁾ Le passage de 11 entreprises à seulement 9 provient d'un abandon de l'activité scierie et d'un effet de seuil.

Tableau 2 : Évolution du nombre d'entreprises ayant leur siège en Languedoc-Roussillon

	Nombre d'entreprises du LR ayant eu une activité de			
	exploitation forestière sans scierie	exploitation forestière et scierie	scierie sans exploitation forestière	Total
2005	121	35	15	171
2006	114	32	16	162
2009	111	28	24	163
2010	108	25	24	157
2011	105	27	23	155

Source : Agreste - enquête annuelle de branche exploitations forestières et scieries

Tableau 3 : Une concentration forte dans les exploitations forestières et scieries de la région

	2009	2010	2011
Exploitations forestières ayant une récolte supérieure à 20 000 m³			
récolte totale	451 151	501 113	474 991
part dans le total régional	69,1%	73,8%	69,8%
nombre d'unités	11	11	9
récolte moyenne	41 014	45 556	52 777
Scieries ayant un volume de sciage supérieur à 5 000 m³			
volume total	130 805	162 774	158 781
part dans le total régional	73,3%	81,8%	83,5%
nombre d'unités	9	11	11
volume de sciage moyen	14 535	14 798	14 435

Source : Agreste - enquête annuelle de branche exploitations forestières et scieries

Tableau 4 : Les entreprises mixtes (à la fois exploitations forestières et scieries) sont les plus grosses

	Valeurs médianes			Valeurs moyennes		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Volumes récoltés en m³						
Exploitation forestière sans scierie	503	338	500	2 914	2 954	3 091
Exploitation forestière et scierie	2 045	3 973	1 993	11 778	14 403	13 183
Volumes sciés en m³						
Scierie sans exploitation forestière	430	502	300	1 167	1 011	940
Exploitation forestière et scierie	1 570	2 685	1 711	5 377	6 992	6 245

Source : Agreste - enquête annuelle de branche exploitations forestières et scieries

Méthodologie

Enquêtes annuelles de branche exploitation forestière et sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois

Placées sous la responsabilité du Service de la statistique et de la prospective (SSP), les enquêtes annuelles de branche "exploitation forestière" et "sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois" sont réalisées par le service chargé des statistiques agricoles (Srise) de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf). Les enquêtes sont réalisées soit par échantillon, soit de façon exhaustive ; les enquêtes 2005, 2006, 2009, 2010 et 2011 sont exhaustives. L'enquête de branche exploitation forestière vise à connaître la récolte de bois des exploitants forestiers professionnels, répartie selon les essences, feuillus ou conifères, et leurs différentes utilisations : bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie. L'enquête de branche scierie vise à déterminer le volume de sciages produits en France par essence et par choix et la quantité de produits connexes. Elle permet également de connaître la production commercialisée en volume et en valeur. Les deux enquêtes sont réalisées dans le cadre de la charte de qualité des enquêtes de branche.

Les enquêtes évoluent régulièrement afin de s'adapter aux préoccupations économiques et sociétales. En 2002, l'émergence de la certification forestière et l'intérêt porté aux énergies renouvelables ont conduit à réintroduire des questions relatives à la récolte de plaquettes forestières et aux volumes de bois ronds et de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement. En 2005, des questions ont été ajoutées sur les sciages séchés artificiellement et l'utilisation énergétique des produits connexes de scierie. En 2009, le questionnaire a été adapté pour permettre le suivi de la mobilisation des chablis de la tempête Klaus. Cette question est maintenue depuis mais a désormais l'objectif plus large de suivre l'exploitation des produits accidentels quelle qu'en soit la cause.

Les données d'enquête sont recueillies au niveau entreprise et permettent de connaître l'ensemble des volumes traités (récolte de bois et / ou volume de sciage) pour la totalité de chaque entreprise. L'enquête renseigne également sur la répartition de la récolte de bois par département de récolte.

Les données publiées dans le présent document concernent la région Languedoc-Roussillon

- Les données relatives aux entreprises portent sur les unités ayant leur siège en Languedoc-Roussillon indépendamment de la localisation réelle de leur activité de récolte de bois et / ou de sciage.
- Les données relatives aux volumes portent sur les volumes traités en Languedoc-Roussillon indépendamment de la localisation du siège des entreprises.
- La confrontation de ces deux concepts permet d'établir les statistiques d'échanges entre régions (tableau 1) : récolte de bois réalisée en Languedoc-Roussillon par des entreprises dont le siège est hors région *versus* la récolte de bois réalisée hors Languedoc-Roussillon par des entreprises dont le siège est situé en Languedoc-Roussillon.

DÉFINITIONS

Bois de trituration : le bois de trituration ne concerne que les bois ronds exploités en forêt et directement destinés à la trituration, et non les chutes de scieries livrées à la trituration rattachées aux "produits connexes".

Bois énergie : la récolte de bois énergie porte sur les quantités commercialisées. Le bois de chauffage auto-consommé n'est pas comptabilisé.

Bois verts : par opposition aux chablis, les bois récoltés non chablis sont appelés "bois verts".

Certification forestière : système destiné à assurer au consommateur que les produits commercialisés par les propriétaires forestiers, industriels du bois et négociants proviennent de forêts gérées durablement.

Chablis : arbres renversés ou cassés accidentellement par le vent ou par d'autres aléas climatiques forts.

Enquête annuelle de branche: la branche est l'ensemble des

"fractions d'entreprise" correspondant à une même activité définie par la nomenclature d'activités française (Naf). Une même entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités. Les informations par branche sont les plus intéressantes pour mesurer les productions en volume.

Exploitant forestier : entrepreneur responsable de l'activité de négoce du bois qui achète le bois sur pied pour le revendre aux entreprises de la première transformation comme les scieries. Il peut réaliser la récolte ou la confier à un entrepreneur de travaux forestiers.

Gestion durable : "gestion et utilisation des forêts d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur biodiversité, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur potentiel à satisfaire, maintenant et dans le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes, aux niveaux local, national et global, et sans causer de dommages à d'autres écosystèmes" (déclaration H1 d'Helsinki).

La récolte de bois en Languedoc-Roussillon (données en m³ bois rond)

Historique 2005 à 2011		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Bois d'œuvre	grumes de feuillus	total chêne	1 453	1 427	806	952	659	1 028	647
		total hêtre	5 714	6 814	5 836	3 690	4 048	6 372	3 089
		châtaignier	6 333	5 300	4 326	4 343	3 324	1 349	2 652
		total peuplier	5 109	2 695	2 395	1 601	1 472	1 060	2 466
		Total grumes de feuillus	19 729	18 612	13 687	11 449	9 986	10 055	9 852
	grumes de conifères	sapin, épicéa	228 214	247 746	252 434	234 924	281 574	272 008	240 095
		douglas	39 802	58 781	44 310	59 662	80 336	48 918	58 228
		melèze	7 044	4 704	4 600	4 626	2 840	3 935	1 875
		total pin maritime	15 561	11 821	15 540	19 995	13 728	10 906	10 218
		pin sylvestre	97 887	111 835	123 172	110 623	52 174	71 104	92 953
autres conifères		92 225	109 135	116 943	160 150	77 685	95 042	77 756	
Total grumes conifères	480 733	544 022	557 000	589 980	508 337	501 913	481 125		
Total grumes		500 462	562 634	570 686	601 429	518 323	511 968	490 977	
<i>dont bois certifié provenant de forêt gérée durablement</i>		101 838	163 701	260 883	246 300	291 462	268 426	237 270	
<i>dont livré hors France métropolitaine</i>		34 164	56 333	60 237	62 359	37 017	38 240	46 372	
Bois d'industrie	Bois de trituration	Total bois de trituration feuillus	46 496	29 759	44 674	34 298	20 437	6 468	12 283
		conifères blancs (sapin - épicéa)	93 258	90 942	74 312	58 145	51 131	49 705	60 982
		pin maritime	3 396	12 484	16 621	1 570	5 507	14 226	17 917
		Total bois de trituration conifères	252 134	272 795	254 883	240 502	187 411	162 936	182 253
		Total bois de trituration	298 630	302 554	299 557	274 800	207 848	169 404	194 536
	<i>dont bois certifié provenant de forêt gérée durablement</i>	52 012	101 561	113 901	92 025	62 774	65 450	39 668	
	<i>dont livré hors France métropolitaine</i>	13 522	15 650	9 189	4 320	22 758	11 274	10 665	
Autres bois d'industrie		7 082	9 208	9 498	13 367	9 578	5 334	7 364	
Bois énergie	Total bois énergie	79 049	68 330	81 597	100 908	101 260	154 985	203 405	
	<i>dont bois énergie certifié</i>	7 803	9 899	16 759	12 331	26 531	18 056	31 440	
RÉCOLTE TOTALE DE BOIS		885 223	942 726	961 338	990 504	837 009	841 691	896 282	
Total certifié							353 214	311 496	
Total exporté							49 865	60 148	

Source : Agreste - enquête annuelle de branche exploitations forestières

Répartition départementale en 2011		Aude	Gard	Hérault	Lozère	P-O	
Bois d'œuvre	grumes de feuillus	total chêne	385	s	s	246	s
		total hêtre	496	s	401	s	s
		châtaignier	s	s	s	s	s
		total peuplier	s	s	1 446	s	0
		Total grumes de feuillus	1 208	1 795	3 275	2 179	1 395
	grumes de conifères	sapin, épicéa	90 009	7 155	74 951	64 765	3 215
		douglas	19 475	4 547	25 921	8 285	0
		melèze	s	270	s	1 547	0
		total pin maritime	s	3 099	0	5 275	s
		pin sylvestre	18 141	2 263	s	70 895	s
autres conifères		14 485	17 772	7 567	30 914	7 018	
Total grumes conifères	143 808	35 106	109 059	181 681	11 471		
Total grumes		145 016	36 901	112 334	183 860	12 866	
<i>dont bois certifié provenant de forêt gérée durablement</i>		82 743	16 670	63 623	69 738	4 496	
<i>dont livré hors France métropolitaine</i>		28 080	s	13 516	s	3 914	
Bois d'industrie	Bois de trituration	Total bois de trituration feuillus	4 114	6 329	1 094	s	s
		conifères blancs (sapin - épicéa)	13 458	s	20 092	26 118	s
		pin maritime	s	s	0	s	0
		Total bois de trituration conifères	31 234	8 128	31 112	110 731	1 048
		Total bois de trituration	35 348	14 457	32 206	110 731	1 794
	<i>dont bois certifié provenant de forêt gérée durablement</i>	13 448	s	14 944	10 158	s	
	<i>dont livré hors France métropolitaine</i>	5 189	0	4 226	s	s	
Autres bois d'industrie		1 659	s	2 109	2 809	s	
Bois énergie	Total bois énergie	39 770	33 415	17 319	103 892	9 009	
	<i>dont bois énergie certifié</i>	11 456	3 779	6 999	6 613	2 593	
RÉCOLTE TOTALE DE BOIS		221 793	85 443	163 968	401 292	23 786	
Total certifié		108 548	21 382	87 172	87 009	7 385	
Total exporté		35 984	s	17 992	s	4 402	

Source : Agreste - enquête annuelle de branche 2011 sur les exploitations forestières

Les volumes de sciage en Languedoc-Roussillon (données en m³ bois rond)

Historique 2005 à 2011		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Feuillus tempérés	total chêne	696	1 325	1 976	170	490	415	267	
	total hêtre	7 325	s	2 168	s	145	147	124	
	châtaignier	2 159	2 469	2 741	2 330	1 530	1 615	1 526	
	total peuplier	808	509	s	s	s	291	s	
	Total feuillus tempérés	11 419	7 464	7 628	3 448	2 896	2 815	2 754	
	<i>dont certifiés provenant de forêts gérées durablement</i>	s	276	s	s	343	275	148	
	<i>dont feuillus séchés artificiellement</i>	s	520	s	s	s	603	s	
Conifères	total sapin épicéa	86 157	94 039	74 830	70 143	66 876	69 200	65 884	
	sapin-épicéa choix 2	53 266	58 737	60 594	58 810	44 555	34 586	43 157	
	sapin-épicéa choix 3 et 4	30 480	30 791	11 518	8 894	20 581	33 048	20 929	
	total douglas	12 288	12 636	28 660	15 220	15 702	13 870	15 766	
	douglas choix 0 et 1	1 775	s	s	s	1 614	1 556	2 986	
	douglas choix 2	7 431	8 977	27 738	13 179	12 886	10 142	10 712	
	douglas choix 3 et 4	3 082	s	s	s	1 202	2 172	2 068	
	mélèze	1 046	1 679	1 060	929	902	1 879	563	
	total pin maritime	5 541	2 753	9 764	16 782	2 675	4 849	3 897	
	pin maritime choix 2 et 3	3 895	1 693	7 054	13 534	1 214	3 339	s	
	total pin sylvestre	41 545	54 387	59 630	40 700	35 686	40 423	40 277	
	pin sylvestre choix 2 et 3	28 772	29 384	19 552	27 825	16 324	15 854	29 466	
	pin sylvestre choix 4	11 711	23 129	37 806	10 780	17 639	23 205	s	
	autres conifères	16 562	23 537	19 970	30 798	16 993	20 230	18 913	
	Total conifères	163 139	189 031	193 914	174 572	138 834	150 451	145 300	
		<i>dont certifiés provenant de forêts gérées durablement</i>	s	58 618	36 882	38 854	62 965	50 393	60 531
		<i>dont séchés artificiellement</i>	s	s	s	s	1 946	11 424	13 495
Total feuillus, conifères et bois tropicaux		186 057	206 608	209 387	184 318	146 590	157 535	151 083	

Source : Agreste - enquête annuelle de branche scieries

Répartition départementale en 2011		Aude	Gard	Lozère
feuillus tempérés	total chêne	s	s	149
	total hêtre	s	0	96
	châtaignier	s	577	757
	total peuplier	0	s	s
	Total feuillus tempérés	s	972	1 466
	<i>dont certifiés provenant de forêts gérées durablement</i>	0	34	s
	<i>dont feuillus séchés artificiellement</i>	0	0	s
conifères	Total sapin épicéa	20 552	21 533	23 210
	sapin-épicéa choix 2	s	13 630	18 327
	sapin-épicéa choix 3 et 4	s	s	4 883
	Total douglas	3 024	5 523	5 424
	douglas choix 0 et 1	s	2 312	0
	douglas choix 2	2 268	s	4 348
	douglas choix 3 et 4	s	s	1 076
	mélèze	s	s	511
	Total pin maritime	0	2 069	s
	pin maritime choix 2 et 3	0	s	0
	Total pin sylvestre	s	s	36 358
	pin sylvestre choix 2 et 3	s	0	25 611
	pin sylvestre choix 4	0	s	s
	autres conifères	s	s	17 429
Total conifères	27 388	29 993	84 760	
	<i>dont certifiés provenant de forêts gérées durablement</i>	22 069	18 962	18 508
	<i>dont séchés artificiellement</i>	s	s	s
Total feuillus, conifères et bois tropicaux		27 480	30 965	86 230

Source : Agreste - enquête annuelle de branche 2011 sur les scieries



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Place Antoine Chaptal - CS 70039 - 34060 Montpellier cedex 02
Téléphone : 04 67 10 18 50
Télécopie : 04 67 10 18 51
www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Philippe Mérillon
Rédactrice en chef : Camille de Caix
Auteur : Camille de Caix
Composition : Gisèle Varraud
© Agreste 2013
ISSN : en cours

Pour tout renseignement : en-savoir-plus.draaf-languedoc-roussillon@agriculture.gouv.fr